

**LETTRE À MONSEIGNEUR BERNARD FELLAY,  
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA FSSPX**

**Bogotá, le 5 avril 2010**

**Lundi de Pâques**

Monseigneur,

Après avoir rendu compte de ce qui s'était passé entre nous sur un plan personnel (avec les lettres que je vous ai adressées hier), et comme suite à ce qui est arrivé ainsi qu'aux réponses que j'ai reçues, je constate qu'il est inutile de continuer à écrire. Je ne puis, en conscience, être d'accord avec ce que vous faites, Monseigneur, vous-même et les autres prêtres :

**Premièrement** et avant tout, à cause des erreurs doctrinales que trahissent ces tractations avec Rome.

En résumé, je veux parler ici :

- des erreurs doctrinales qui sont à la base de vos préalables ;
- de la question de savoir si vous avez sollicité ou non la levée des excommunications ;
- de la question de savoir pourquoi est dissimulé ou déformé ce qu'a dit et accompli Monseigneur Lefebvre.
- du point de savoir comment peut être attribué à l'intercession de la sainte Vierge la réponse positive à des préalables impliquant des erreurs modernistes, voire des mensonges purs et simples ;
- du point de savoir comment vous pouvez présenter une fausse image de Benoît XVI, censé être favorable à la Tradition (En quoi lui serait-il favorable ? En disant que la Messe traditionnelle est subordonnée à la nouvelle messe ou en cherchant à les fondre l'une dans l'autre ? En levant les excommunications comme si elles avaient jamais été valides ? En disant que nous sommes hors de l'Église et que nous devons accepter le Concile ? En utilisant l'image du Curé d'Ars pour promouvoir « la participation active des laïcs » ou conférer au modernisme un vernis de « sainteté » et de « piété » à seule fin de sauver la liturgie moderniste ?) ;
- des autres points abordés dans les lettres que je vous ai adressées en octobre et novembre de l'an dernier.

Je ne puis, en conscience, être d'accord avec ces tractations, en raison des erreurs dont elles sont imprégnées ; **parce qu'on nous oblige à nous taire** (alors que les faits parlent d'eux-mêmes) ; parce que je prévois que nous allons continuer à céder sur le plan doctrinal ; parce qu'à en juger par les déclarations de la Fraternité, **je constate que ce que l'on veut, ce n'est pas convertir Rome, c'est aboutir à une solution canonique sans se préoccuper de savoir si nous n'allons pas laisser tomber en route la doctrine et la liturgie** ; parce que je prévois que **nous allons nous aligner sur les *Ecclesia Dei*** ; parce que **la manière dont ces tractations sont conduites implique une trahison de Monseigneur Lefebvre.**

**Deuxièmement**, je ne puis, Monseigneur, être d'accord en conscience avec bon nombre de vos affirmations.

Outre celles que je vous ai citées en d'autres occasions, je tiens à souligner qu'il me semble incroyable que le Supérieur de la Fraternité Saint-Pie X ait une vision assez erronée pour en arriver à affirmer :

- « *Si quelqu'un, comme vous-même ou un abbé Ceriani, prétend que ce sont tous des modernistes [au Vatican], il se trompe. Vous n'êtes plus dans la réalité et la vérité.* » ;

ou encore :

- « *Une rénovation de l'Église a commencé. Elle est très difficile, mais authentique.* »

**Troisièmement**, mon désaccord tient aux implications doctrinales des tractations en question.

Je ne puis être d'accord, par exemple, avec **l'interdiction qui m'a été faite de parler du modernisme de Benoît XVI. Il est incroyable qu'une telle interdiction ait pu être formulée au sein de la fraternité Saint-Pie X.**

**Quatrièmement** et enfin, je ne puis être d'accord non plus avec les abus d'autorité qui ont été commis, et je proteste à nouveau contre eux.

Je veux parler de la menace dont il ressortait que **je devrais quitter la Fraternité si je n'étais pas disposé à me taire au sujet du modernisme du Pape** ; de mon expulsion de Bucaramanga sur la foi de mensonges ; des pseudo-admonitions canoniques faisant état d'une expulsion ; **de l'interdiction de tout apostolat et de toute confession.** Il est absolument incroyable de constater à quel niveau vous êtes tombés, vous-même comme les autres supérieurs de la Fraternité, **pour éviter qu'on ne parle des erreurs qui imprègnent vos tractations avec Rome et afin de persécuter ceux qui auraient l'audace d'élever des objections.**

Monseigneur, vous saurez si vous poursuivez ou non ces tractations. Mais en conscience, je ne puis être d'accord avec les erreurs doctrinales qu'elles impliquent, ni avec les abus d'autorité commis à mon encontre, pas plus que je ne puis consentir à ce que fait actuellement la Fraternité. C'est pourquoi **je me vois forcé de la quitter.**

En conséquence :

1. Par la présente, et pour les motifs exposés ci-dessus, je vous communique **ma décision de quitter la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X à compter de ce jour.**
2. Si, à un moment quelconque, la Fraternité met fin à ces tractations qui nous détruisent **et entreprend à nouveau de dénoncer clairement le modernisme de l'Église officielle et du Pape**, je demanderai à y être réintégré.

Abbé Juan José Turco